

VOTRE PROFESSIONNEL



#### PRÊT CONFORT HABITAT DOMOFINANCE

Offre sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par Domofinance, SA au capital de 53 000 010 €, 450 275 490 RCS Paris, Siège social au 1 Bd Haussmann 75009 Paris. N° ORIAS 07 026850 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Vous disposez d'un droit de rétractation.

Publicité diffusée par EDF, 552081317 RCS Paris, siège social au 22-30, avenue de Wagram 75008 Paris, en qualité d'intermédiaire en opérations de banque immatriculé dans la catégorie mandataire non exclusif de Domofinance. Cet intermédiaire apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit sans agir en qualité de prêteur. N° ORIAS 07 025 771 – [www.orias.fr](http://www.orias.fr).



EDF SA  
22-30 avenue de Wagram  
75382 Paris Cedex 08 - France  
Capital de 1 463 719 402 euros  
552 081 317 RCS Paris  
[www.edf.fr](http://www.edf.fr)

Direction Commerce  
Tour EDF  
20 place de la Défense  
92050 Paris La Défense cedex

Origine 2016 de l'électricité vendue par EDF :  
89,13 % nucléaire, 5,53 % renouvelables (dont 4,51 % hydraulique),  
1,44 % charbon, 2,58 % gaz, 1,32 % fioul.  
Indicateurs d'impact environnemental sur [www.edf.fr](http://www.edf.fr)  
**L'énergie est notre avenir, économisons-la !**



en partenariat avec



## RÉNOVATION HABITAT Économies et confort vont bien ensemble



© 2018 - EDF - Crédits photos : © Shutterstock - Integer France TBWA Groupe - Avril 2018



## ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

### VOUS PESEZ ENCORE LE POUR ET LE CONTRE ?

Vous êtes sur le point de réaliser votre projet de rénovation avec votre professionnel.

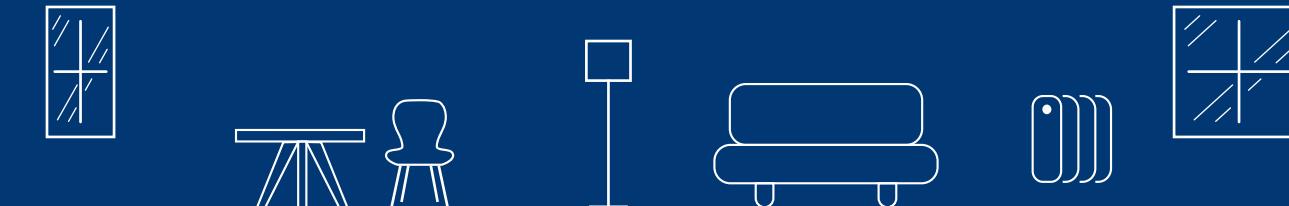
**Changer votre chaudière, faire installer du double vitrage, améliorer l'isolation de votre maison...**

Ces interventions nécessitent du temps et un budget mais c'est un investissement pour l'avenir.

### EDF ET VOTRE PROFESSIONNEL VOUS APPORTENT DES SOLUTIONS POUR FAIRE PENCHER LA BALANCE.

Pour vous aider à concrétiser votre projet, **votre professionnel adhérent à la CAPEB** (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) vous propose, en partenariat avec EDF\* :

**la prime énergie d'EDF**, et si vous le souhaitez, **le Prêt Confort Habitat** pour financer vos travaux en toute sérénité.



\* Dans le cadre de notre partenariat Certificats d'Économies d'Énergie.

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ.  
VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

## DEMANDEZ LA PRIME ÉNERGIE D'EDF

### Qu'est-ce que c'est ?

C'est une aide financière pour **vous accompagner dans vos travaux de rénovation énergétique\***. Son montant est déterminé en fonction de **vos revenus**, **des travaux effectués**, de **votre lieu d'habitation** et de **votre logement**.

### Comment ça marche ?

- Inscrivez-vous sur [prime-énergie-edf.fr](http://prime-energie-edf.fr) et estimatez le montant de votre prime, avec le simulateur en ligne, avant de signer votre devis travaux.
- Créez votre dossier et saisissez le code de votre professionnel.
- Faites réaliser vos travaux et transmettez vos justificatifs.
- Recevez votre prime énergie d'EDF sous forme d'une lettre-chèque.

Pour plus d'informations sur la prime énergie d'EDF, flashez ce QR CODE.



## ET SI VOUS LE SOUHAITEZ, UN PRÊT CONFORT HABITAT DOMOFINANCE

Quel que soit le type de travaux que vous prévoyez, vous pouvez bénéficier de l'aide de **notre partenaire financier Domofinance**. Votre artisan vous conseillera au mieux pour compléter votre dossier de demande de prêt.

**EXEMPLE**

Pour <b>6 500€</b> empruntés sur 60 mois	►	mensualité de <b>118,86€</b> hors assurance	=	montant <b>total dû</b> <b>7 131,60€</b>
--	---	--	---	--

**TAEG fixe<sup>(1)</sup> : 3,78 %.**  
Taux débiteur fixe : 3,71 %. Intérêts du prêt : 631,6€. Frais de dossier : 0€.  
Coût mensuel de l'assurance facultative<sup>(2)</sup> : 7,37€. Montant total de l'assurance facultative<sup>(2)</sup> : 442,2€.  
Taux annuel effectif de l'assurance : 2,59 %.

Crédit accessoire à une vente de 5 001€ à 15 000€ d'une durée de 10 à 140 mois remboursable au TAEG fixe de 3,78 %, selon le montant et la durée du crédit. Conditions en vigueur à partir du 30/01/2018.



PRIME  
ÉNERGIE D'EDF



PRÊT  
CONFORT HABITAT

<sup>(1)</sup> TAEG FIXE : Taux Annuel Effectif Global du Crédit (exprimé en taux).

<sup>(2)</sup> L'assurance facultative Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Maladie-Accident est souscrite auprès de Cardif Assurance Vie, Cardif Assurances Risques Divers et Quatrem.